



Communiqué de presse, le 29 mai 2018

Biodiversité : quel est le rôle des collectivités ?

8^e ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITÉ

Du 13 au 15 juin 2018, à Valenciennes

organisées par IDEAL Connaissances, Les Eco Maires
et l'Agence Française pour la Biodiversité

83% des Français estiment que la préservation de la biodiversité devrait être une priorité gouvernementale*. Ce chiffre illustre l'importance que les citoyens accordent à la diversité du vivant. A leur échelle, les collectivités s'engagent elles aussi et agissent pour que les Français se rapprochent davantage de leur environnement local. C'est le cas dans les Hauts-de-France et à Valenciennes qui reçoit du 13 au 15 juin les Assises Nationales de la biodiversité.

Le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, a confirmé le 18 mai dernier la publication en juillet prochain d'un plan d'action pour la biodiversité et a précisé à ce titre que « *chacun [devait] prendre sa part de responsabilité* ». Le rôle des collectivités locales, au plus près des citoyens, est à ce titre prépondérant. Par leurs actions de prévention et de sensibilisation, elles restaurent le lien entre l'homme et la nature. De nombreux scientifiques constatent l'érosion de la biodiversité. Il est urgent d'agir pour y mettre un terme.

Concilier reconquête de la biodiversité et aménagement du territoire

Les changements d'usage des territoires provoquent des bouleversements pour la biodiversité qu'il est nécessaire de prendre en compte. Ces questions posent a priori celle de l'arbitrage entre aménagement du territoire et préservation de la biodiversité. Ce thème fait partie de la programmation de l'édition 2018 des Assises de la biodiversité. Deux ateliers seront d'ailleurs proposés aux congressistes à ce sujet : l'un, sur les solutions locales, mettra en exergue l'utilisation d'espaces en transition pour reconquérir la biodiversité à l'échelle du territoire ; l'autre, à l'échelle nationale, permettra de réfléchir sur la reconnaissance des actions engagées par les collectivités, face à l'initiative « territoires engagés pour la nature ».

Car si la biodiversité concerne les territoires ruraux, elle concerne aussi les villes, comme le souligne Elisabeth Gondy, présidente de Valenciennes Tourisme et Congrès : « *la biodiversité a aussi sa place dans des territoires très urbanisés*. » Le lien entre la nature et la diversité des territoires est primordial : Nicolas Hulot l'a explicité en amont de la publication de son plan biodiversité. Il souhaite qu'il soit repris par la consultation publique prévue jusqu'au 7 juin.



Coopération entre acteurs publics : l'exemple du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut

Les collectivités s'organisent sur le terrain et coopèrent entre elles pour sauvegarder la biodiversité. Transfrontalier avec la Belgique, le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut est ainsi géré par un Syndicat Mixte composé d'élus de la Région Hauts-de-France, du Département du Nord et pas moins de cinquante-cinq communes.

Les domaines d'interventions de l'équipe du Parc sont nombreux, ils concernent :

- la sensibilisation des maires à la pollution lumineuse,
- la formation des agents communaux aux alternatives à l'usage de pesticides,
- la formation des chargés d'urbanisme instructeurs à l'aménagement durable,
- l'aménagement paysager d'une décharge (Saint-Amand les Eaux) ou d'une station d'épuration (Flines-Lez-Râches),
- la création de vergers communaux et la formation des personnels communaux à la taille et à la greffe,
- l'appui à la création de circuits de randonnée (700 km de circuits aujourd'hui balisés)...

« L'équipe accompagne les communes pour concevoir de façon durable des aménagements de quartier, de centres de villages ou de zones d'activités, en intégrant des éclairages ou des bâtiments publics économes en énergie, en améliorant le cadre de vie des habitants » précise Isabelle Zarlenga, directrice du Parc. De plus, « quatre écogardes sont en relation permanente avec les communes pour les alerter lors d'incidents (pollutions de cours d'eau, dépôts sauvages), et les accompagner dans leurs projets d'aménagement » souligne-t-elle ; la mission de surveillance et d'accompagnement est ainsi assurée.

Programme et informations sur : www.assises-biodiversite.com

Rubrique presse : [ICI](#)

Twitter : [#ANBiodiv](#)

*Sondage YouGov pour la Fête de la Nature : <https://fetedelanature.com/fil-d-infos/le-rapport-des-francais-la-nature>

Contacts presse :

Julien Marié – Tel : 06 64 99 56 79 - relations-presse@idealconnaissances.com

Marguerite Hedde – Tel : 06 59 06 29 75 - cm@ecomaires.com

Maguelonne Deschard et Céline Piquier – Tel : 01 45 14 37 40 – presse@afbiodiversite.fr

Un évènement



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Co-organisé avec



Sous le haut patronage de

